

L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR EN COTE D'IVOIRE

Informations générales

Nom officiel du pays : République de Côte d'Ivoire

Capitale : Yamoussoukro

Population : 19,8 millions d'habitants (Gentilé : Ivoirien)

Langue officielle : Français

Membre du dispositif « Centres pour les études en France » depuis janvier 2009

Le système d'enseignement secondaire

Il existe 16 filières dans l'enseignement secondaire permettant l'accès à l'enseignement supérieur en Côte d'Ivoire

-Une **filière générale** découpée en 4 mentions : A1, A2 (littéraire), C (mathématiques et sciences physiques), D (SVT, mathématiques et sciences physiques). La scolarité s'effectue en 12 ans (du CP à la terminale).

-Une **filière technique** découpée 9 mentions : B, E, F1, F2, F3, F4, F7, G1, G2 La scolarité s'effectue en 12 ans (du CP à la terminale).

-Une **filière artistique** découpée en 3 mentions : H1, H2, H3. La scolarité s'effectue 12 ans (du CP à la terminale).

L'enseignement se fait en français. Il est obligatoire jusqu'à l'âge de 15 ans. La fin des études secondaires est sanctionnée par le diplôme du baccalauréat. Les candidats à cet examen le passe en général à l'âge de 18 ans. Son contenu est composé de matières générales et/ou techniques dont le coefficient varie en fonction de la série. Le système de notation est le suivant : les élèves sont notés sur un total de 400 points dans la filière générale (480 dans les séries techniques), chaque matière ayant son propre coefficient.

On compte 522 établissements d'enseignement secondaire dans le pays en 2007. En 2013, le nombre de candidats au diplôme de fin d'études secondaires est de 215 000 candidats. Le taux de réussite global à ce diplôme est 33,58% en 2013 contre 25,25% en 2012 et 20,25% en 2011.

Lycée français Blaise Pascal d'Abidjan

Riviera 3, Abidjan - 25 BP 2257

Les baccalauréats français sont exemptés de paiement et d'entretien lors du dépôt de dossier à Campus France.

Le système de l'enseignement supérieur

>Panorama général de l'enseignement général en Côte d'Ivoire

Le réseau des établissements d'enseignement supérieur

On compte en Côte d'Ivoire 167 établissements d'enseignement supérieur. Parmi eux, on compte :

-8 publics (5%),

-160 privés (95%),

Les 8 établissements publics d'enseignement supérieur sont : l'Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan), l'Université Nangui Abrogoua (Abidjan), l'Université Alassane Ouattara (Bouaké), l'Université Péléforo Gon Coulibaly (Korhogo), l'Université Jean Lorougnon Guédé (Daloa), l'Institut National Polytechnique Félix Houphouët-Boigny (Yamoussoukro), l'Ecole Nationale Supérieure de Statistique et d'Economie (Abidjan) et l'Ecole Normale Supérieure (Abidjan).

- Après un audit portant sur leur mode de gouvernance et les prestations académiques, 37 établissements privés d'enseignement supérieur ont été fermés par le Ministère de tutelle. On compte aujourd'hui environ 170 établissements répartis sur l'ensemble du territoire ivoirien avec une forte concentration dans le district d'Abidjan.

L'accès à l'enseignement supérieur

L'accès à l'enseignement supérieur se fait à partir de l'obtention du baccalauréat. Deux autres diplômes sont reconnus équivalents au baccalauréat : les brevets de techniciens et les brevets supérieurs d'études commerciales. Les élèves émettent lors de la classe de terminale des vœux à l'Etat (une partie des vœux en Université publique, une autre partie en « Grande école ») qui les oriente ensuite en fonction de leurs résultats et de leurs places disponibles dans un établissement. Si ce dernier est privé, l'Etat subventionne alors leur inscription. A noter qu'en Côte d'Ivoire, ce sont les grandes écoles qui préparent au BTS et non les lycées.

Les types de cycle

Le système universitaire en Côte d'Ivoire est le Système LMD dans les universités publiques depuis la rentrée d'octobre 2012. Il a été mis en place à la suite de 18 mois de fermeture des universités publiques. Les établissements publics et privés sont engagés dans le processus de basculement vers le système LMD. Officiellement ils ont une année académique d'expérience dans ce nouveau système. En réalité, l'appropriation de ce système varie d'un établissement à un autre et il faudra au moins 3 années pour une réelle implantation de ce système en Côte d'Ivoire.

Les BTS sont très développés en Côte d'Ivoire. Dans une moindre mesure, les DUT sont également présents.

Les diplômes de l'enseignement supérieur

Les principaux diplômes sont :

- Licence en trois ans
- Master en deux ans
- Doctorat en trois ans
- BTS en deux ans
- DUT en trois ans (deux ans en France)
- Licence professionnelle en trois ans (un an en France)
- Diplôme d'ingénieur des techniques (niveau bac +4, débute après un niveau bac +2)
- Diplôme d'ingénieur de conception (niveau bac + 5, débute après un niveau bac +2)

Le système de notation est le suivant : notes sur 20.

La mobilité étudiante Côte d'Ivoire vers la France

- Nombre total d'étudiants en mobilité: 6197 en 2010
- Nombre total d'étudiant en mobilité vers la France: environ 800 en 2012. Il y a de plus en plus de postulants, mais le nombre de visas délivrés ne semble pas augmenter proportionnellement.
- Nombre total d'inscrits en stock dans les EES français : 4331 en 2011-2012
- Principaux domaines d'études visés : le droit, l'économie, la gestion (surtout la comptabilité), dans une moindre mesure l'informatique.
- Evolution de la mobilité vers la France : 3430 en 2007, 4331 en 2011
- Caractéristiques de la mobilité vers la France : Le choix de la France s'avère spontané chez les étudiants ivoiriens en raison des liens historiques liant les deux pays et de la communauté de langue. La mobilité est surtout individuelle depuis la crise post-électorale de novembre 2010 en raison de l'arrêt de nombreux partenariats.

Autre :

- Principales destinations à l'étranger pour études : France, Etats-Unis, Maroc, Tunisie, Algérie, Ghana (pour étudier l'anglais), Canada, Allemagne, Italie.

Les principaux programmes de bourses entre la Côte d'Ivoire et la France

- Bourses du Service de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade de France
- Bourses « hors Côte d'Ivoire » du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique ivoirien
- Bourses d'excellence de la Présidence ivoirienne
- Bourses présidentielles
- Bourses de la fondation Benianh International

Autres informations sur l'enseignement en Côte d'Ivoire

La situation générale de l'enseignement supérieur

Le déroulement des études supérieures en Côte d'Ivoire est plutôt précaire car le pays est dans une phase de reconstruction de son système d'enseignement supérieur et de recherche, qui a payé un lourd tribut lors des événements liés à la crise post-électorale de novembre 2010. Les autorités en ont fait leur priorité avec des investissements sans précédents pour des travaux de réhabilitation et pour le rééquipement de ces structures. Pendant cette période de réhabilitation, les universités publiques et les résidences universitaires ont été fermées pendant 18 mois. Les universités publiques ont officiellement ouvert leurs portes le 3 septembre 2012. Le système ivoirien d'enseignement supérieur pâtit également d'un déficit en ressources humaines du fait d'une forte croissance des effectifs d'étudiants et d'une capacité d'accueil insuffisante dans les établissements publics d'enseignement supérieur.

Pour plus d'informations

Lien vers le site CampusFrance du pays : www.ivoire.campusfrance.org

Lien vers la fiche Curie:<http://www.diplomatie.gouv.fr>

[/fr/IMG/pdf/Cote_d_ivoire-_fevrier2013_cle4a4c13.pdf](#)

Contact : Institut Français de Côte d'Ivoire – Avenue Franchet d'Esperey 01 B.P. 3995 Abidjan 01 Côte d'Ivoire

Mohammadou Merawa – ETI enseignement supérieur : +225 20 30 02 20

Alexandra Delaunay – Responsable Campus France : +225 08 83 23 87

Date de création de la fiche : 10/2013